

Les programmes d'ETP proposés au CHIMB

Le Centre Hospitalier Intercommunal Monts et Barrages a mis en place deux programmes d'éducation thérapeutique à destination de la population du territoire.

Ces programmes s'adressent :

- **Aux patients diabétiques**
- **Aux patients sous traitement Anti Vitamine K (ou AVK)**

La participation à ces programmes est gratuite

Si vous êtes intéressé par l'un ou l'autre de ces deux programmes, n'hésitez pas à contacter le :

**Secrétariat de Direction
Centre Hospitalier Intercommunal
Monts et Barrages
6, Boulevard Carnot
87400 Saint Léonard de Noblat
Tel n° 05 55 56 43 00**

Vous pourrez ainsi avoir un entretien avec un professionnel compétent de l'Equipe d'éducation thérapeutique qui vous guidera dans la démarche à suivre.



Education thérapeutique et maladies chroniques

Education thérapeutique du patient et maladies chroniques



*Maladies chroniques :
de quoi parle t'on ?*

Une maladie chronique est une maladie de longue durée, évolutive, souvent associée à une invalidité et à la menace de complications graves.

En France, on estime que près de 20 % de la population est atteinte de diabète, maladies cardio-vasculaires, hypertension artérielle et autres maladies chroniques.

Elles sont à l'origine de 60 % des décès, essentiellement avant 70 ans.

Les maladies chroniques sont multifactorielles : prédisposition héréditaire, facteurs environnementaux, alimentation, tabagisme, sédentarité... Leur prévention cible donc à la fois des facteurs environnementaux et des facteurs internes sous le contrôle du patient.

L'éducation thérapeutique du patient ou ETP est une pratique récente, évolutive, qui fait désormais partie intégrante de la prise en charge du patient atteint d'une maladie chronique.

Elle lui accorde une place prépondérante en tant qu'acteur de sa santé.



A la différence des actions éducatives classiques, l'ETP est structurée en fonction des attentes du malade, de son projet de vie. Elle peut aussi impliquer son entourage proche s'il le désire.

Les programmes d'ETP autorisés par l'Agence Régionale de Santé sont menés par des équipes pluridisciplinaires avec des professionnels spécifiquement formés.